

## 1915-2015, commémorer le centenaire du génocide des Arméniens

Laure Piaton

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/3188>

DOI : 10.4000/hommesmigrations.3188

ISSN : 2262-3353

### Éditeur

Musée national de l'histoire de l'immigration

### Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 2015

Pagination : 160-162

ISBN : 978-2-919040-31-5

ISSN : 1142-852X

### Référence électronique

Laure Piaton, « 1915-2015, commémorer le centenaire du génocide des Arméniens », *Hommes & migrations* [En ligne], 1310 | 2015, mis en ligne le 14 décembre 2015, consulté le 14 septembre 2020.

URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/3188>

---

Tous droits réservés

## REPÉRAGE

# 1915-2015, COMMÉMORER LE CENTENAIRE DU GÉNOCIDE DES ARMÉNIENS

Par **LAURE PIATON**, directrice du Centre du patrimoine arménien – Valence Romans Sud Rhône-Alpes.

Service de la communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône-Alpes inauguré en 2005, le Centre du patrimoine arménien (CPA) est un centre d'interprétation original dédié à l'histoire des peuples et des cultures, ainsi qu'à l'histoire, à la mémoire et à l'actualité des migrations et des conflits contemporains. Il s'appuie sur l'exemple de la diaspora arménienne installée à Valence, dont le parcours est relaté dans son exposition permanente, pour proposer une programmation et une médiation qui inscrivent cette histoire particulière dans celle plus large des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles, privilégiant l'approche comparative pour interroger la singularité de cette expérience et sa dimension universelle.

Son objectif est d'encourager le visiteur à penser les différences et les similitudes entre sa culture et celle des autres et de rendre compte de la diversité culturelle des sociétés contemporaines, sur son propre territoire et au-delà. Il a également pour rôle d'aborder l'histoire connectée dans une logique de compréhension du monde présent.



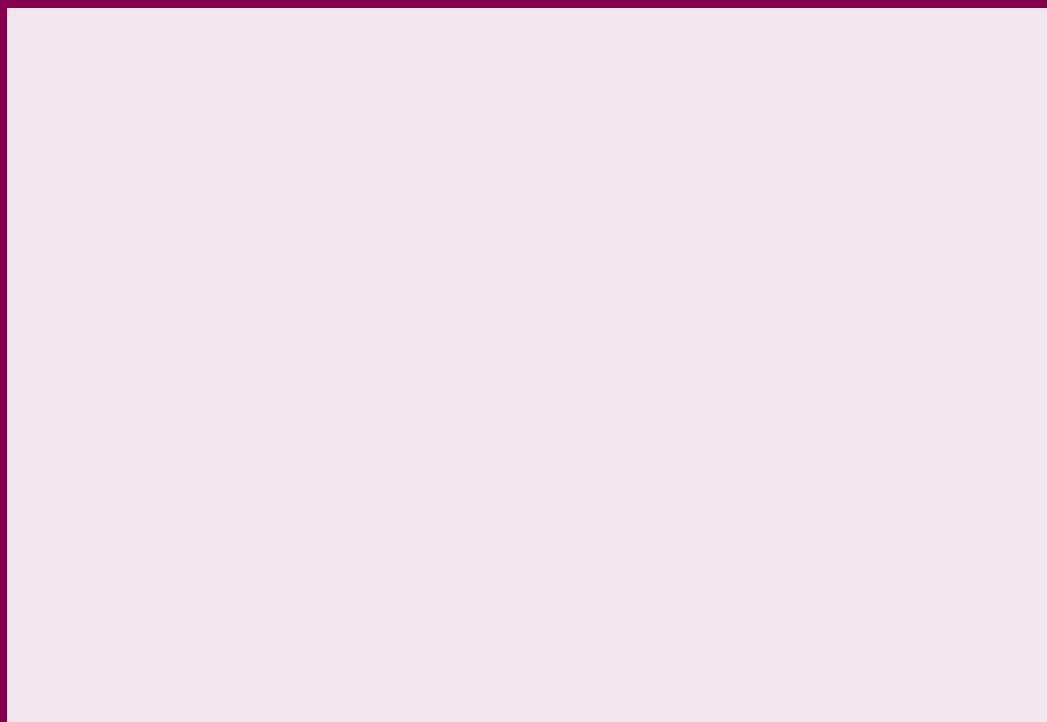
## Les raisons d'une commémoration

Le 24 avril est une date significative et sombre pour les Arméniens dans le monde entier. Ce jour-là, en 1915, les intellectuels et les notables arméniens ont été réunis à Istanbul et ensuite exécutés. La déportation du peuple arménien commence aussitôt après d'une manière systématique, lorsque

le gouvernement des Jeunes-Turcs ordonne "le déplacement" des Arméniens pour, en fait, les envoyer dans les déserts arides de Syrie et de Mésopotamie.

Depuis, partout dans le monde, les communautés arméniennes et les États où elles sont établies reconnaissent cette date comme étant celle du souvenir des victimes du génocide de 1915. C'est tout particulièrement le cas en Rhône-Alpes. Cette région représente une terre d'accueil depuis les années 1920 pour les réfugiés arméniens. Leurs descendants sont estimés aujourd'hui à des milliers. Tandis que la cause arménienne avait sombré dans un oubli total durant les cinq décennies suivant le génocide, confinée dans les lieux de l'intime, du deuil, elle ressurgit dans l'espace public français en 1965, lors du 50<sup>e</sup> anniversaire du génocide. Elle ne le quittera désormais plus. Le souvenir du génocide déborde la sphère communautaire et revient sur le devant de la scène. D'une ampleur exceptionnelle, les manifestations pour la commémoration du cinquantenaire du génocide le 24 avril 1965 constitueront un tournant. La demande de reconnaissance du génocide par la Turquie devient, à partir de 1965, la revendication essentielle pour la nouvelle génération de la diaspora. Son objectif : faire sortir de l'oubli l'histoire arménienne et la faire entrer de façon définitive dans la mémoire collective française.

Quarante ans de mobilisation ont abouti à la loi du 29 janvier 2001 par laquelle, après un vote unanime à l'Assemblée nationale, "la France reconnaît publiquement le génocide des Arméniens de 1915".



Exposition *Fantômes d'Anatolie*, Pascaline Marre, 2015.  
© D.R.

Toutefois, dans le cas particulier du génocide des Arméniens, commémorer revêt une importance particulière, car le crime demeure nié par l'État turc, héritier de ceux qui l'ont perpétré.

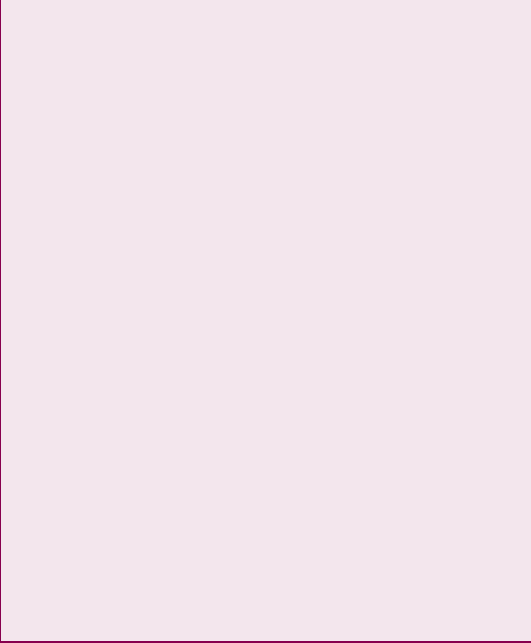
Les manifestations organisées autour du 24 avril 2015 sont, tout d'abord, un hommage aux morts sans sépulture, l'expression d'un devoir de rendre justice par le souvenir, celle d'une dette et d'une reconnaissance envers les générations passées et les victimes. Face à la volonté d'effacer toute trace d'un peuple, commémorer est une lutte contre l'oubli. Elles sont également des journées de revendication : la question de la reconnaissance du génocide des Arméniens par la Turquie est devenue politique, face à des formulations du déni de plus en plus absurdes et perverses, alors même qu'une prise de conscience a lieu au sein d'une partie de la société civile de ce pays. Enfin, par sa dimension empathique et universaliste, la

commémoration du génocide des Arméniens ne parle pas que du passé, mais davantage peut-être du présent. Elle rappelle les potentialités dangereuses de nos sociétés et réaffirme l'idée que nous sommes tous collectivement dépositaires de cette mémoire. Ces questions ont sous-tendu les manifestations proposées par le Centre du patrimoine arménien de décembre 2014 à décembre 2015.



### **Une saison pour se souvenir du passé et parler au présent**

À l'occasion de la commémoration du centenaire du génocide des Arméniens, le CPA, seul établissement public en Europe consacré à l'histoire et à la mémoire de la diaspora arménienne, a souhaité proposer une saison spécialement dédiée à cette période et aux manifestations de sa



Création théâtrale *Catastrophe dans la catastrophe*, compagnie Théâtre des Collines, 2015. © D.R.

mémoire aujourd'hui. Son ambition est de partager avec le public l'avancée de la recherche et des débats, grâce à une riche collaboration avec l'historienne Claire Mouradian, en prenant comme fil rouge l'histoire des rescapés orphelins, dont les Arméniens de la diaspora sont pour beaucoup les descendants.

Le cœur de ce programme a été le dialogue entre *Avant la Nuit* et *Fantôme d'Anatolie*, deux expositions spécialement produites pour ce centenaire. *Avant la nuit*, réalisée à partir d'une exceptionnelle collection de cartes postales éditées au début du XX<sup>e</sup> siècle (Cartofila), plonge dans un monde englouti, celui des Arméniens avant sa destruction et son effacement de Turquie. Elle donne à voir leur présence sur leurs terres ancestrales, des quartiers et des villages aujourd'hui disparus. Elle inscrit les Arméniens dans un territoire multi-ethnique où ils côtoyaient des Turcs, des Kurdes, des Grecs, des juifs, etc.

*Fantômes d'Anatolie* (Pascaline Marre) explore l'effacement de l'Histoire et son indéfectible volonté de se faire entendre et reconnaître. Comment, d'un côté, vit-on avec la disparition de son peuple et de sa culture à la suite d'un drame non reconnu ? Comment, de l'autre, vit-on avec cette histoire niée, mais que l'on sait ancrée dans son passé ? Ces réflexions se sont enrichies de différents temps forts, comme la création théâtrale *Catastrophe dans la catastrophe* par la compagnie Théâtre des Collines, pièce documentaire d'une grande intensité sur le négationnisme et les pseudo-querelles historiographiques, la publication de textes inédits relatifs à Barsegh Chahbaz, intellectuel raflé le 24 avril 1915, la projection du documentaire de

Bared Maronian inédit en France, *Les Orphelins du génocide*, ou encore la journée de rencontres *Quelles images pour se souvenir ?*, traitant de la représentation de la guerre et du génocide.

Des propositions pédagogiques ont également été conçues, notamment la création d'une mallette destinée à circuler dans les établissements scolaires, des ateliers réflexifs, une résidence d'artiste en partenariat avec la Comédie de Valence et une formation à destination des enseignants. Ainsi, cette saison commémorative ne s'adresse pas aux seuls originaires, mais a souhaité permettre à tous de mieux appréhender les événements et les enjeux politiques, historiques et mémoriels au cœur notre actualité : le négationnisme et les lois mémorielles, la réinvention d'une identité turque et arménienne après le génocide, la réminiscence des événements historiques dans la Turquie du XXI<sup>e</sup> siècle, le sens de la transmission. Elle se poursuivra jusqu'en décembre 2015 avec les interventions de la juriste Sévane Garibian, de l'historien Vahé Tachjian et la présentation d'une exposition consacrée au sauvetage des orphelins. ■